

Les Producteurs  
d'œufs d'incubation  
du Canada



Rapport annuel  
**2024**

# Table des matières

Message du président .....	1
Rapport du directeur exécutif.....	5
Comité de direction des POIC et Énoncé de mission.....	7
Conseil d'administration des POIC .....	8
Examen du marché canadien des œufs d'incubation.....	9
Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair .....	13
Comité de gestion de la production.....	15
Comité aviseur .....	17
Comité des finances .....	19
Comité de la recherche.....	20
Suppléants et gérants provinciaux .....	24
Gagnants du concours de dessin des POIC .....	25
Participation des POIC à des organismes et groupes de travail .....	26
Participation du comité des permanents des POIC .....	27
Permanents des POIC et représentant du GO-5 auprès de l'OMC .....	28
États financiers des POIC, 31 décembre 2024.....	29



## Message du président

Malgré des difficultés continues en 2024, notamment les incertitudes commerciales persistantes et les éclosions d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP), le secteur a fait preuve d'innovation et d'une résilience remarquables. Le dévouement et l'adaptabilité des producteurs ont assuré le maintien de la qualité et de la stabilité du secteur canadien des œufs d'incubation de poulet à chair.

La présence continue de l'IAHP, particulièrement l'importante éclosion en Colombie-Britannique, a posé des obstacles importants. Les producteurs ont maintenu des niveaux extraordinaires de biosécurité, et grâce à la mise au point de nouveaux outils et aux progrès réalisés en vue de l'approbation de vaccins, nous faisons des progrès pour atténuer les répercussions de la maladie. Le conseil d'administration des POIC apprécie beaucoup la diligence, le travail et la persévérance de tous et de toutes en cette période difficile. Nous sommes déterminés à améliorer l'état de préparation et les interventions du secteur, et je sais que les producteurs sont prêts à relever le défi.

Les POIC continuent d'appuyer les producteurs au moyen de politiques révisées et d'initiatives de collaboration. Cette année, nous avons réussi à adapter le Programme canadien pour la qualité des œufs d'incubation (PCQOI<sup>MC</sup>) et le Programme de soins aux animaux (PSA) afin de respecter la modification du *Règlement sur la santé des animaux*. De nouveaux panneaux de biosécurité ont été distribués, et nous avons travaillé en étroite collaboration avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments et la Fédération canadienne des couvoirs pour

simplifier les processus d'audit et le partage des données. Le maintien de normes de biosécurité et de salubrité des aliments les plus strictes demeure essentiel. Les révisions apportées aux politiques relatives au mécanisme temporaire d'ajustement de l'allocation (MTAA) et à l'imposition de dommages-intérêts (IDI) reflètent notre engagement envers l'équité et la prévisibilité. La restructuration du sondage du MTAA pour lui donner une portée nationale et la clarification des définitions des politiques visent à améliorer l'affectation des ressources et la mobilisation des intervenants.

Nous avons également lancé avec succès notre Programme pour la relève agricole, qui permet aux participants d'acquérir une expérience précieuse et

de développer leurs talents de meneurs. Un premier jeune agriculteur, Joe Hengstmengel, a visité l'école de gestion de la production d'Aviagen Amérique du Nord et les installations de l'entreprise en Alabama; il a ensuite raconté son expérience à la séance publique du conseil d'administration des POIC, en soulignant l'importance de favoriser l'émergence de futurs dirigeants et défenseurs de l'industrie.

Bien que les producteurs soient reconnaissants du financement continu fourni par le Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs (PIFVO), ce genre de programme ne favorise pas la croissance durable de l'industrie. Nous avons clairement exprimé à tous les échelons du gouvernement qu'il est essentiel pour notre avenir de protéger la gestion de l'offre et de veiller à ce qu'aucune autre concession en matière d'accès aux marchés ne soit accordée.



**Brian Bilkes**  
Président



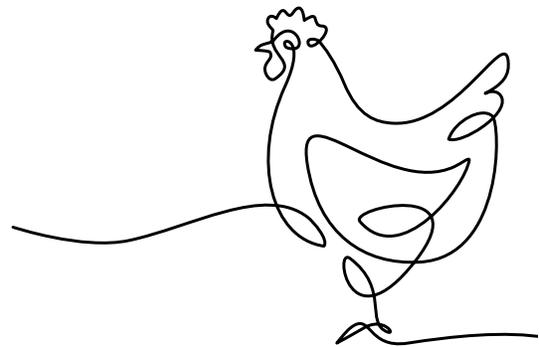
Les producteurs d'œufs d'incubation demeurent des chefs de file en matière de soins aux animaux et de sécurité à la ferme, ainsi que des défenseurs du système de gestion de l'offre du Canada. La protection de l'accès aux marchés dans un contexte d'incertitude commerciale demeurera essentielle au cours de la prochaine année.

Je remercie l'équipe des POIC de son dévouement et de son engagement envers l'industrie. Ensemble, nous continuerons de la faire progresser pour qu'elle connaisse une autre année fructueuse.

Cordialement,



Brian Bilkes  
Président





13<sup>e</sup> Conférence ministérielle de l'OMC  
26 février–1<sup>er</sup> mars 2024  
Abou Dhabi (Émirats arabes unis)



Avec les députés Yves Perron et John Barlow  
et le sénateur Rob Black, Assemblée générale  
annuelle des POIC, 20 mars 2024



Avec Camila R. de Freitas  
Titulaire de la subvention  
de recherche sur les  
oiseaux reproducteurs  
de type chair 2023  
de l'ACPOIPC  
Assemblée générale  
annuelle des POIC  
20 mars 2024



Avec le ministre de l'Agriculture  
et de l'Agroalimentaire  
Lawrence MacAuley  
Réception annuelle conjointe  
20 mars 2024



Les POIC ont rendu hommage  
à Robin Horel pour sa  
contribution à l'industrie.  
Séance publique du conseil  
d'administration des POIC  
21 mars 2024



Assemblée générale annuelle de l'International Poultry Council, 6-8 mai 2024 – Buenos Aires



Avec le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire Lawrence MacAuley Cantine du centre-ville 3 octobre 2024 – Ottawa



Congrès annuel et salon professionnel de la Fédération canadienne des municipalités 5-7 juin 2024 – Calgary



Comparution des POIC devant le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international sur le projet de loi C-282, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (gestion de l'offre) 10 octobre 2024 – Ottawa



# Rapport du directeur exécutif

C'est pour moi un honneur et un privilège que de présenter mon premier rapport à titre de directeur exécutif des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada depuis que j'ai accepté ce rôle au printemps 2024. Toute l'année, j'ai directement été témoin du dévouement et de l'ardeur au travail des producteurs, des permanents et des partenaires de l'office national, qui ont ensemble affronté les difficultés et fait progresser le secteur canadien des œufs d'incubation de poulets à chair.

L'année 2024 a posé des défis considérables, mais elle a aussi prouvé que la collaboration et la défense des droits sont au cœur de la démarche des POIC et de leur réussite à long terme.



Les répercussions continues de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) ont été ressenties avec le plus d'acuité en Colombie-Britannique, où des éclosions ont touché plusieurs troupeaux reproducteurs de poulets à chair. En partenariat avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et la Coalition nationale du secteur avicole, nous avons réalisé de grands progrès dans la riposte à la maladie, notamment grâce à une surveillance accrue et à la mise au point d'outils d'atténuation. Ces mesures apportent un soulagement essentiel à court terme, mais nous continuons de préconiser l'approbation accélérée de vaccins et l'amélioration des cadres d'indemnisation pour renforcer la résilience à long terme.

Ce fut aussi une année déterminante pour nos activités de plaidoyer, aux côtés de nos partenaires du GO-5, en vue de faire adopter le projet de loi C-282. Ce dernier devait fournir

une protection juridique aux filières sous gestion de l'offre, dont les producteurs d'œufs d'incubation, en éliminant toute concession supplémentaire à l'accès au marché canadien dans les négociations commerciales futures. L'examen attendu de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) et les menaces tarifaires américaines confirment que les POIC doivent collaborer avec leurs partenaires du GO-5 et les groupes agricoles axés sur l'exportation pour protéger la production intérieure. À l'approche de l'élection fédérale, les POIC demanderont l'appui solide de toutes les parties pour protéger les producteurs contre d'autres concessions en matière d'accès au marché et pour maintenir la stabilité à long terme du système de gestion de l'offre du Canada.

L'office national a cherché à peaufiner et à améliorer ses programmes de base et ses politiques pour mieux servir les producteurs. Le Programme canadien pour la qualité des œufs d'incubation (PCQOI<sup>MC</sup>) et le Programme de soins aux animaux (PSA) ont été révisés à la lumière des nouvelles normes fédérales pour y rester conformes tout en maintenant leur compatibilité avec les principes d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques (ARMPC) et les normes du Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments (PRSA). De nouveaux panneaux de biosécurité ont été envoyés aux offices provinciaux, et les processus d'audit du PSA ont été simplifiés pour en améliorer l'efficacité. Les auditeurs et les auditrices de NSF ont reçu des formations d'appoint pour améliorer les pratiques d'audit, réduire les risques pour la biosécurité et garantir une surveillance efficace.



Les POIC ont aussi apporté d'importantes modifications à leurs politiques sur le mécanisme temporaire d'ajustement de l'allocation (MTAA) et sur l'imposition de dommages-intérêts (IDI) en restructurant le processus de sondage du MTAA en lui donnant une portée nationale pour que toutes les régions puissent y participer en même temps. Une procédure par étape détaillée a été élaborée pour que toutes les parties prenantes jouent un rôle et que les dates limites soient claires et strictement respectées, ce qui démontre l'engagement des POIC à améliorer la prévisibilité, l'efficacité et l'équité de ces deux politiques tout en répondant efficacement aux problèmes opérationnels et aux exigences de production.

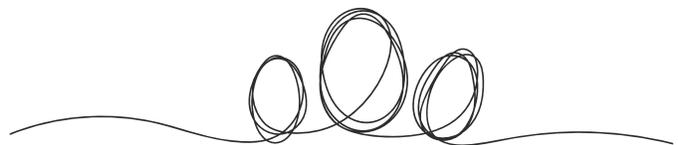
En 2024, les POIC ont mis l'accent sur l'atténuation des maladies, la promotion du commerce et la collaboration sectorielle. Guidés par un plan stratégique révisé, ils ont réussi à relever les nouveaux défis et à jeter les bases d'une croissance future.

Je remercie les producteurs, les permanents et les partenaires de l'industrie de leur dévouement et de leur travail au cours l'année. Nous bâtissons ensemble un avenir de force et de résilience pour le secteur des œufs d'incubation de poulets à chair du Canada.

Cordialement,



Teddy Markey  
Directeur exécutif



## Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada Comité de direction



Brian Bilkes  
président



Gyslain Loyer  
vice-président



Calvin Breukelman  
deuxième  
vice-président



Teddy Markey  
directeur exécutif



### **Notre mission :**

Avec nos partenaires et Producteurs, les POIC garantissent aux couvoirs canadiens un approvisionnement fiable en œufs d'incubation de poulet à chair de qualité.

### **Notre vision :**

Un secteur de la volaille canadien prospère, grâce à une industrie des œufs d'incubation de poulet à chair forte et rentable.





## Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada Conseil d'administration



**Calvin Breukelman**  
Colombie-Britannique



**Kevin Tiemstra**  
Alberta



**Mike Wurtz**  
Saskatchewan



**Murray Klassen**  
Manitoba



**Mark Woods**  
Ontario



**Gyslain Loyer**  
Québec



**Christian Trottier**  
Fédération canadienne  
des couvoirs



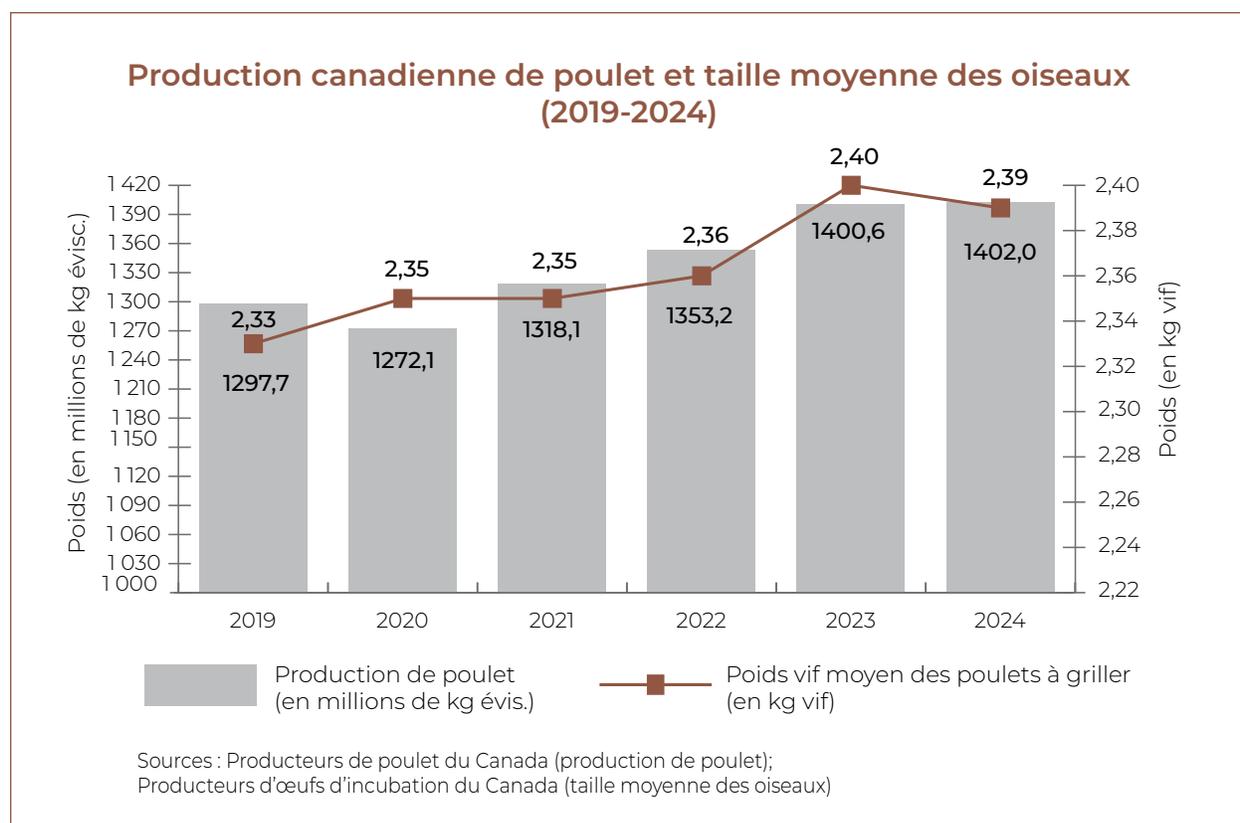
**Jorge Gallegos**  
Fédération canadienne  
des couvoirs



## Examen du marché canadien des œufs d'incubation

En 2024, l'industrie d'œufs d'incubation de poulet à chair a connu des difficultés sans précédent, assorties de divers enjeux. Parmi ces difficultés, mentionnons les pénuries persistantes d'importations en provenance des États-Unis et les cas d'influenza aviaire hautement pathogène qui continuent d'être signalés partout au Canada. De telles circonstances ont engendré de l'incertitude quant aux approvisionnements en œufs d'incubation de poulet à chair et en poulet canadiens. On s'attend à ce que les répercussions de ces difficultés persistent en 2025. Tout au long de 2024, les POIC ont surveillé la situation de près, et ils ont pris des mesures pour assurer un approvisionnement constant d'œufs d'incubation de poulet à chair à l'industrie canadienne du poulet pendant cette période d'incertitude.

Les allocations initiales d'œufs d'incubation de poulet à chair de 2024, fixées en mars 2023, reposaient sur une production estimative de poulet de 1 468 millions de kilogrammes, ce qui représente une croissance de 4,8 % par rapport à la production de poulet de 2023, qui se chiffrait à 1 400,6 millions de kilogrammes. Toutefois, cette estimation a diminué graduellement tout au long de l'année, pour aboutir à une allocation finale de 1 412 millions de kilogrammes en juillet 2024. En fin de compte, la production totale de poulet pour 2024 s'est élevée à 1 402 millions de kilogrammes, ce qui représente une hausse de 0,1 % par rapport à l'année précédente, mais une baisse de 10 millions de kilogrammes par rapport à la projection de juillet 2024.

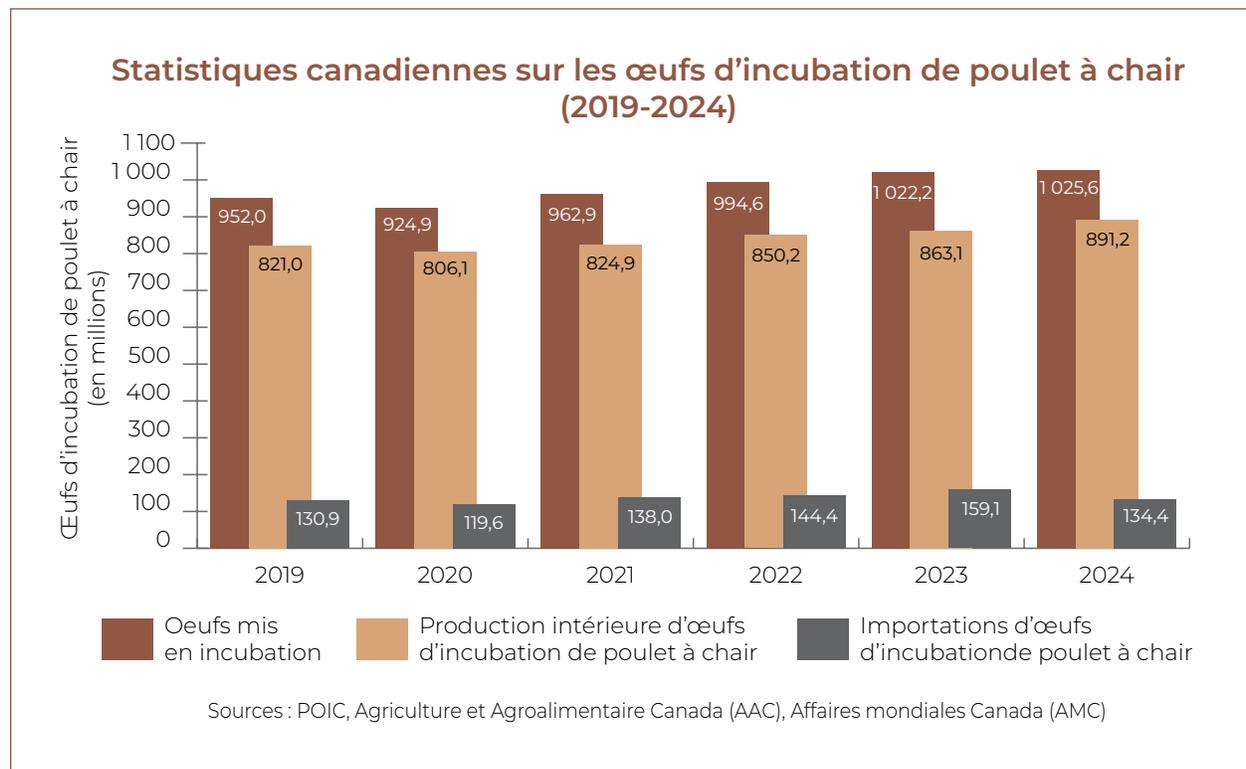


## Examen du marché canadien des œufs d'incubation

Les couvoirs canadiens ont mis au total 1 025,6 millions d'œufs de poulet à chair en incubation en 2024, soit 3,4 millions de plus (+0,3 %) qu'en 2023. Par ailleurs, la production intérieure totale d'œufs d'incubation de poulet à chair s'est élevée à 891,2 millions dans l'ensemble du Canada, représentant une hausse de près de 28 millions (3,3 %) comparativement à l'année précédente et totalisant 103,7 % de l'allocation finale de 2024 des POIC.

Les importations d'œufs d'incubation de poulet à chair au Canada ont diminué de près de 24,7 millions d'œufs (-15,5 %) par rapport à l'année précédente, tandis que les importations de poussins à chair au Canada ont augmenté de 5,5 millions de poussins équivalents-œufs (+38,2 %). De ce fait, les importations combinées de 2024 ont diminué de près de 19,2 millions d'équivalents-œufs (-11,1 %) par rapport à 2023. Prises globalement, les importations d'œufs d'incubation de poulet à chair au Canada ont représenté 89,9 % du contingent tarifaire accordé aux couvoirs en 2024, tandis que les importations de poussins à chair ont représenté 62,3 % du contingent tarifaire.

En 2024, la production canadienne d'œufs d'incubation de poulet à chair a augmenté de 3,3 % par rapport à 2023, la production s'étant améliorée dans sept des huit provinces productrices. Au total, la production intérieure des six provinces membres a atteint 102,8 % des allocations finales de 2024, ce qui représente une augmentation par rapport à 2023.



## Production et importations provinciales d'œufs d'incubation de poulet à chair

À l'échelle provinciale, la production intérieure de la Colombie Britannique a augmenté de 7,1 millions d'œufs (+6,9 %) et les importations ont diminué de 8,3 %, ce qui a donné lieu à une hausse de 0,4 million (+0,2 %) du nombre d'œufs mis en incubation comparativement à l'année précédente. En Alberta, la production intérieure a augmenté de 4,7 millions d'œufs (-5,3 %) et les importations ont diminué de 7,5 %, ce qui a donné lieu à une hausse de 3,1 millions (+2,9 %) du nombre d'œufs mis en incubation. La production de la Saskatchewan a augmenté de 5,6 millions d'œufs (+19,2 %), tandis que les importations ont diminué de 53,8 %; à la fin de l'année, près de 0,8 million d'œufs de plus (+2,1 %) avaient donc été mis en incubation. Le Manitoba a connu une baisse de production de 0,7 million d'œufs (-1,6 %) et une réduction de 5,2 % des importations, ce qui s'est traduit par près de 0,9 million d'œufs de moins mis en incubation (-1,9 %). En Ontario, la production a augmenté de 4,2 millions d'œufs (+1,4 %) et les importations ont chuté de 11,1 %, ce qui a donné lieu à une diminution du nombre d'œufs mis en incubation de 1,9 million (-0,6 %). Enfin, la production du Québec a augmenté d'environ 7,5 millions d'œufs (+3,2 %), les importations ayant diminué de 10,3 %, ce qui s'est traduit par 1,2 million d'œufs supplémentaires mis en incubation (+0,4 %).

**Tableau 1 – Production d'œufs d'incubation de poulet à chair (en milliers d'œufs)**

Année	C-B	AB	SK	MB	ON	QC	N.-É.	N-B/IPÉ/T-N	Canada
<b>2024</b>	108 923	94 476	34 669	42 217	296 745	241 328	40 440	32 397	<b>891 195</b>
<b>2023</b>	101 866	89 714	29 074	42 904	292 590	233 791	40 766	32 422	<b>863 127</b>
<b>2022</b>	118 873	84 789	23 394	39 362	284 055	227 501	39 170	33 040	<b>850 183</b>
<b>2021</b>	115 749	85 070	32 789	37 725	266 035	215 626	38 219	33 668	<b>824 881</b>
<b>Variation en %</b>									
<b>2024/2023</b>	6,9	5,3	19,2	(1,6)	1,4	3,2	(0,8)	(0,1)	<b>3,3</b>
<b>2023/2022</b>	(14,3)	5,8	24,3	9,0	3,0	2,8	4,1	(1,9)	<b>1,5</b>
<b>2022/2021</b>	2,7	(0,3)	(28,7)	4,3	6,8	5,5	2,5	(1,9)	<b>3,1</b>

Sources : POIC, AAC

Le poids vif moyen des poulets à chair produits au Canada en 2024 était de 2,39 kg par oiseau, une légère diminution de 0,01 kg par rapport à l'année précédente.

**Tableau 2 – Facteurs du marché sélectionnés**

	C-B	AB	SK	MB	ON	QC	N.-É.	N-B/IPÉ/T-N	Canada
<b>Importations totales (combinées)</b>									
(en équiv. milliers d'œufs)	45 860	17 926	4 177	3 516	23 900	54 620	399	3 781	<b>154 179</b>
Variation en % (2024/2023)	-8,3 %	-7,5 %	-53,8 %	-5,2 %	-11,1 %	-10,3 %	122,7 %	16,1 %	<b>-11,1 %</b>
<b>Production de poulet</b>									
(en milliers de kg évisc.)	195 037	136 501	48 361	55 606	489 565	370 316	46 938	59 697	<b>1 402 020</b>
Variation en % (2024/2023)	0,5 %	2,5 %	-2,2 %	-0,5 %	0,6 %	-1,1 %	1,9 %	-1,4 %	<b>0,1 %</b>
<b>Poids vif moyen des poulets à chair</b>									
(en kg vifs par oiseau)	2,25	2,35	2,36	2,10	2,52	2,35	2,51	2,50	<b>2,39</b>
Variation en % (2024/2023)	0,1 %	0,8 %	0,5 %	-0,1 %	-0,2 %	-1,2 %	0,3 %	-1,2 %	<b>-0,2 %</b>

Sources : POIC, AAC, PPC



## Recettes monétaires agricoles et prix à la production

En 2024, le total des recettes monétaires agricoles réalisées par les producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair a augmenté de 4,2 % pour atteindre 521,3 millions de dollars, alors qu'il était de 500,5 millions de dollars en 2023. Le prix moyen du poussin vendable payé par les couvoirs aux producteurs en 2024 a varié de 77,46 cents en Alberta à 69,51 cents en Ontario.

Tableau 3 – Recettes monétaires agricoles et prix à la production

	Recettes monétaires agricoles		Prix à la production d'œufs d'incubation de poulet à chair	
	2024 en 000 \$	Variation en % (2024/2023)	Cent par poussin vendable (moyenne de 2024)	Variation en % (2024/2023)
Colombie-Britannique	66 718	6,6 %	76,30	3,2 %
Alberta	58 921	8,7 %	77,46	2,9 %
Saskatchewan	21 333	21,5 %	76,55	2,1 %
Manitoba	25 438	-0,9 %	75,05	0,7 %
Ontario	165 609	1,8 %	69,51	0,7 %
Québec	139 750	3,7 %	72,12	0,8 %
N.-É./N.-B./Î.-P.-É./T.-N.-L.	43 556	1,2 %	–	–
<b>CANADA</b>	<b>521 325</b>	<b>4,2 %</b>	<b>74,50</b>	<b>1,7 %</b>

Source : POIC (recettes monétaires agricoles); offices provinciaux (prix)

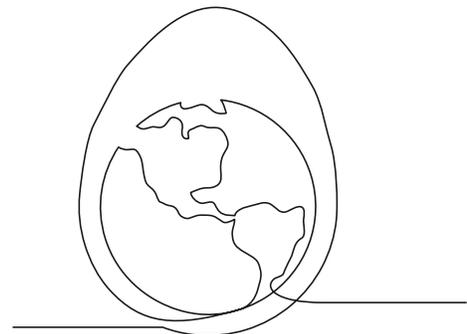
<sup>1</sup> Le prix par poussin vendable est payé par les couvoirs aux producteurs.

## Profil de l'industrie canadienne des œufs d'incubation

Tableau 4 – Profil de l'industrie des œufs d'incubation de poulet à chair en 2024

	C-B	AB	SK	MB	ON	QC	N.-É.	N-B/IPÉ/T-N	Canada
Producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair	52	28	10	19	72	36	16	4	<b>237</b>
Couvoirs	9	4	2	3	15	5	3	2	<b>43</b>
Taille moyenne des fermes (en millions d'œufs)	2,1	3,4	3,5	2,2	4,1	6,7	2,5	8,1	<b>3,8</b>

Sources : offices provinciaux, POIC





## Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair

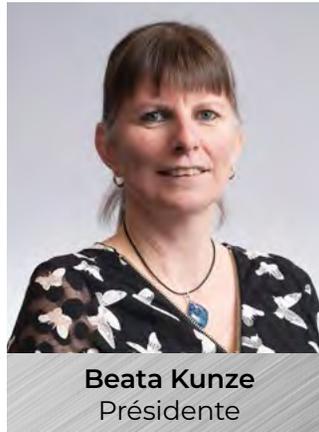
L'Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair (ACPOIPC) se réunit trois fois par année pour faire une recommandation au comité aviseur des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) sur l'allocation des œufs d'incubation de poulet à chair. Ces réunions donnent aux membres l'occasion de discuter des affaires courantes dans l'industrie canadienne des œufs d'incubation. Les discussions peuvent avoir comme sujets les allocations d'œufs d'incubation de poulet à chair, les statistiques de l'industrie, l'acheminement provincial des œufs d'incubation de poulet à chair, les conditions du marché, les importations comprises dans le contingent tarifaire et le programme pour étudiants de l'ACPOIPC. L'ACPOIPC entretient une relation de travail étroite avec les POIC et leur conseil

d'administration et se réjouit à la perspective de poursuivre sa collaboration avec eux en 2025.

Le programme pour étudiants de l'ACPOIPC s'est avéré bénéfique pour tous ceux qui ont eu la chance de s'y inscrire. Il ne fait aucun doute que les futurs demandeurs auront la même expérience précieuse que ceux qui ont participé au programme de cette année. Voici quelques renseignements supplémentaires concernant le fructueux programme de cette année.

Je tiens à remercier les membres de leur soutien et de leur dévouement.

Cordialement,



**Beata Kunze**  
Présidente

Beata Kunze  
Présidente

### Subvention de recherche sur les oiseaux reproducteurs de type chair



Etseoghena  
Amanoghena Obi

**Titre du projet :** Rendement des poulets à chair en réponse aux schémas de croissance maternelle

**Résumé des buts et objectifs du projet :** Étudier l'effet d'un point d'inflexion hâtif de la croissance pubertaire et d'une augmentation du gain de poids corporel hâtif chez les reproductrices de poulets à chair sur le rendement de leur progéniture. Étudier l'effet de l'âge maternel sur le rendement des poulets à chair. Etse fera part des résultats de l'étude lors de sa présentation dans le cadre de la prochaine assemblée générale annuelle des POIC en 2025.



Thiago Luiz  
Noetzold

**Titre du projet :** Revue de la littérature sur la gestion des reproducteurs de poulets à chair mâles

**Résumé des buts et objectifs du projet :** Le projet vise à formuler des recommandations de gestion pragmatiques en explorant la littérature spécialisée, des recommandations pragmatiques et les pratiques de gestion de fermes commerciales en Alberta. Le résultat escompté est l'amélioration de la fécondité, de l'éclosabilité et de la production de poussins pour les producteurs d'œufs d'incubation de l'Alberta et du Canada.



## Programme pour la relève agricole de l'ACPOIPC/POIC



Joe Hengstmengel

En 2024, l'ACPOIPC s'est associée avec les POIC pour mettre en œuvre un nouveau Programme pour la relève agricole. Ce programme offre à de jeunes agriculteurs et agricultrices l'occasion d'acquérir de l'expérience et d'en apprendre davantage sur le système national et son rôle. Pour les jeunes qui aimeraient un jour devenir membres de leur office provincial ou de l'office national, il offrira du développement professionnel. À l'occasion, le gouvernement fédéral contacte les POIC pour avoir les noms de jeunes représentantes et représentants des producteurs pour siéger à des groupes de travail

ou des conseils consultatifs. Avec un Programme pour la relève agricole actif, les POIC disposeront d'un bassin de jeunes qui pourront assumer de tels rôles si l'occasion se présente.

Joe Hengstmengel, de Fort Macleod, en Alberta, représente les POIC depuis deux ans. Il a eu l'occasion de visiter les installations d'Aviagen à Huntsville, en Alabama. Nous remercions les gens formidables d'Aviagen qui se sont mobilisés et qui ont à nouveau organisé une expérience enrichissante pour l'un de nos jeunes agriculteurs. Les jeunes ayant présenté une demande dans le cadre de ce programme devaient préparer un court texte décrivant leur expérience de travail. Joe a présenté un rapport sur son expérience à la séance publique du conseil d'administration des POIC en novembre. Vu la qualité des demandes reçues, il est garanti que le programme continuera d'être offert aux futurs jeunes agriculteurs et agricultrices intéressés.

## Producteur de l'année



Beata et Victor Kunze  
Prix présenté par David Janzen, vice-président de l'ACPOIPC

### Membres :

Beata Kunze, présidente,  
Colombie-Britannique  
David Janzen, vice-président,  
Saskatchewan  
Dennis Wickersham, Alberta  
Henry Heppner, Manitoba  
Tim Hutten, Ontario  
Clément Allard, Québec



# Comité de gestion de la production

## Salubrité des aliments

### Programme canadien pour la qualité des œufs d'incubation (PCQOIMC)

Le PCQOIMC continue d'être mis en œuvre dans toutes les fermes et constitue un élément clé de l'engagement des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) à l'égard de la salubrité des aliments.

2024 a marqué la première année du Règlement modifiant le *Règlement sur la santé des animaux (couvoirs)* pour les troupeaux fournisseurs et les couvoirs, et du *Règlement sur les couvoirs*. Les POIC ont continué de collaborer avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments au sujet de la déclaration et de l'identification des installations en vertu du règlement.

Tous les troupeaux de reproducteurs de poulet à chair sont échantillonnés pour détecter la bactérie *Salmonella* conformément au *Règlement sur les couvoirs*. Cette exigence est incluse en tant qu'élément obligatoire dans le PCQOIMC.

### Cadre national des POIC pour *Salmonella Enteritidis* (SE)

Le cadre national pour SE des POIC a été publié pour la première fois en 2020, après plusieurs années de surveillance et de contrôle continus de *Salmonella* par le secteur canadien des œufs d'incubation de poulet à chair. Nous avons amorcé un examen du cadre afin de nous assurer qu'il tient compte de l'échantillonnage de *Salmonella* et de l'intervention en cours contre la bactérie dans les provinces membres. Les POIC sont déterminés à adopter une politique pratique et fondée sur le risque dans le cadre d'une approche impliquant toute la chaîne d'approvisionnement pour lutter contre *Salmonella*.

## Utilisation des antimicrobiens (UAM) et résistance aux antimicrobiens (RAM)

Les POIC ont participé à des activités de revendication dans le dossier de l'UAM/RAM afin d'améliorer l'accès des vétérinaires et des agriculteurs canadiens aux outils de soins de santé vétérinaires et de trouver des solutions aux problèmes de longue date liés à l'UAM et à la RAM.

Nous avons participé au groupe de travail sur l'UAM de catégorie III des Producteurs de poulet du Canada (PPC). Nous avons également participé activement aux discussions de l'industrie avec le gouvernement canadien en vue de la signature, à la Réunion de haut niveau sur la RAM, de la Déclaration politique des Nations Unies sur la RAM, laquelle comprend un

engagement à réduire considérablement l'UAM d'ici 2030. Les POIC appuient les approches non réglementaires en matière d'intendance de l'UAM et apportent leur contribution au Plan d'action pancanadien (PAPC) fédéral sur la RAM.

## Bien-être des animaux

### Programme de soins aux animaux

De grands progrès ont été accomplis en 2024 pour améliorer l'efficacité du Programme de soins aux animaux (PSA) des POIC et l'harmoniser avec les normes de l'industrie. Les principales réalisations ont été l'apport de révisions au Manuel du producteur du PSA, la réduction de la redondance, l'harmonisation avec le PCQOIMC et l'intégration d'informations supplémentaires provenant du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, reproducteurs, poulets et dindons* du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE). Ces changements reflètent notre engagement continu à améliorer le bien-être des animaux.



**Calvin Breukelman**  
Président



NSF a mené à bien ses audits tierce partie des offices provinciaux et de l'office national, ainsi que des audits à la ferme en présence de témoins de tous les auditeurs du PSA. Les POIC ont également effectué une vérification interne du PSA dans un office provincial. Nous remercions le personnel technique provincial pour son intervention proactive face à l'écllosion d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) en cours, qui a évité l'interruption des vérifications pendant l'année.

### **Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, reproducteurs, poulets et dindons du CNSAE**

Les progrès à l'égard de la révision décennale du code de pratiques pour la volaille du CNSAE se sont poursuivis en 2024. Les POIC, en collaboration avec les PPC, les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) et les Transformateurs de volailles et d'œufs du Canada, ont constitué le comité d'élaboration du code, et le comité scientifique a été formé de cinq chercheurs avicoles très respectés. J'ai l'honneur de présider le comité d'élaboration du code avec Astrid Stephenson des ÉDC à la vice-présidence. La première réunion en personne des comités est prévue pour mars 2025 à Ottawa; on y établira les questions de bien-être prioritaires à aborder dans le rapport scientifique, ainsi que le plan de travail du projet. Les POIC ont choisi comme questions de bien-être prioritaires le dépeuplement massif, le contrôle de l'alimentation et les préparatifs avant le transport.

### **Membres :**

Calvin Breukelman, président  
Beata Kunze, Colombie-Britannique  
Kevin Tiemstra, Alberta  
Mike Wurtz, Saskatchewan  
Murray Klassen, Manitoba  
Tim Hutten, Ontario  
Gyslain Loyer, Québec  
Jorge Gallegos,  
Fédération canadienne des couvoirs

### **Point sur les programmes à la ferme**

Pour aborder les problèmes persistants causés par l'IAHP, le comité a approuvé pour les audits à distance du PSA et du PCQOI<sup>MC</sup> un mode de fonctionnement normalisé national qui permet une certaine souplesse dans la mise en œuvre régionale de ces programmes. Les POIC ont également tenu une séance d'information virtuelle fructueuse pour les auditeurs et le personnel provincial, laquelle a fourni une plateforme de discussion et de rétroaction sur les mises à jour des programmes.

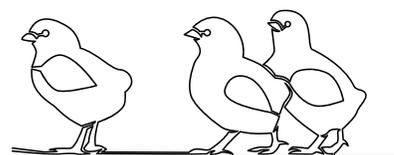
Les POIC ont continué de fournir, au prix coûtant, des services de mise en œuvre des programmes à la ferme aux producteurs de la Nouvelle-Écosse; les deux programmes des POIC sont mis en œuvre dans le secteur des œufs d'incubation de poulet à chair de la province.

Comme le montrent ces initiatives, les POIC demeurent déterminés à maintenir des normes élevées en matière de soins aux animaux et de salubrité des aliments dans l'ensemble de l'industrie.

Cordialement,



Calvin Breukelman  
Président



## Comité aviséur

Dans le cadre de nos réflexions au sujet de la dernière année, il est important de nous rappeler les défis et les réussites de l'industrie des œufs d'incubation de poulet à chair en 2024. L'industrie a connu des difficultés sans précédent, notamment les pénuries d'importations en provenance des États-Unis qui se sont poursuivies et la persistance des cas d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) partout au Canada. Ces situations ont créé de l'incertitude quant à l'offre d'œufs d'incubation de poulet à chair et à la demande dans les couvoirs en réaction aux restrictions liées à l'IAHP. Malgré ces défis, l'industrie des œufs d'incubation de poulet à chair a fait preuve d'une résilience remarquable en s'adaptant à ces changements avec une efficacité accrue et en adoptant de solides mesures de biosécurité.

En ce qui concerne l'économie canadienne, l'indice des prix à la consommation (IPC) annuel moyen a augmenté de 2,4 % en 2024, contre 3,9 % en 2023. En excluant le secteur de l'énergie, l'IPC annuel moyen a augmenté de 2,6 % en 2024, comparativement à 4,5 % en 2023.

De plus, si l'on exclut la période d'inflation élevée pendant la pandémie de COVID-19 (2021–2023), la moyenne annuelle de 2024 représente la plus forte augmentation depuis 2011 (+2,9 %). Bien que la moyenne de 2024 ait été la plus faible depuis 2020 – une année fortement touchée par la pandémie –, elle est demeurée au-dessus des niveaux d'avant la pandémie, ce qui reflète un retour graduel, mais constant, aux taux d'inflation historiques.

Sur une note positive, les taux d'inflation annuels plus élevés depuis le début de la pandémie reflètent l'augmentation soutenue

des prix. Cependant, les facteurs à l'origine de la hausse des prix des aliments ont été moins importants en 2024. Les contraintes liées à la chaîne d'approvisionnement se sont atténuées, ce qui a entraîné une baisse des coûts des intrants et des dépenses de camionnage. De plus, les répercussions des conditions météorologiques extrêmes dans les régions productrices, ainsi que les éclosions de maladies comme la grippe aviaire, ont été relativement moins prononcées en 2024 qu'en 2023.

En ce qui concerne la production et l'allocation, les allocations combinées pour les six périodes de 2024 (A187–A192) ont totalisé 1 301 millions de kilogrammes (Mkg). La production pendant la période A-187 a dépassé de 0,6 Mkg la quantité allouée,

tandis que la production au cours des trois périodes suivantes réunies a été déficitaire de 5,6 Mkg (-0,8 %). La période A-191, la plus récente achevée, a connu une légère surproduction de 0,4 Mkg. Si l'on utilise la production réelle jusqu'à la période A-191 et les allocations établies pour la période A-192 et pour la portion de la période A-193 en 2024, la production totale pour l'année est estimée à 1 401 Mkg, stable par rapport à l'an dernier et 3,6 % plus élevée qu'en 2022.

En ce qui concerne les importations des États-Unis, les fournisseurs américains ont remarqué que l'offre est serrée sur le marché. Divers facteurs ont été cités, notamment le métapneumovirus aviaire, le faible taux d'éclosion, la mortalité élevée des poulettes, l'augmentation de la mortalité chez les poulets à chair et les effets persistants des réductions de production liées à la COVID-19. Cependant, les fournisseurs s'attendent à ce que les approvisionnements de 2025 soient suffisants pour répondre aux besoins du marché canadien.



**Mark Woods**  
Président



Les stocks de poulet entreposés ont commencé l'année à un niveau record (25 % au-dessus de la moyenne quinquennale), mais depuis, ils sont en baisse constante et se rapprochent de la moyenne quinquennale. Au 1<sup>er</sup> novembre 2024, les stocks de poulet s'établissaient à 61,7 Mkg, ce qui représente une augmentation de 5 % (2,9 Mkg) par rapport à la moyenne quinquennale correspondante. Jusqu'à présent cette année, la baisse a été principalement observée pour les ailes, d'autres produits de seconde transformation et les cuisses. Entre-temps, en date de septembre 2024, selon les données d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, la consommation apparente totale de poulet avait augmenté de 3,7 % par rapport à la même période en 2023, principalement en raison de la croissance démographique. Sur un an, la consommation apparente par habitant a augmenté de 0,7 %.

La moyenne composée du marché du poulet continue d'atteindre des sommets quinquennaux, soutenue par le prix des cuisses et des volailles entières. Après avoir affiché une tendance quinquennale inférieure au cours des derniers mois, les prix de gros de l'indice composé des poitrines ont augmenté ces dernières semaines au-dessus de la moyenne quinquennale. Entre-temps, les prix des ailes demeurent dans la moyenne quinquennale inférieure. En octobre 2024, le prix de gros hebdomadaire moyen au Canada pour l'indice composé du marché a été déclaré à 4,20 \$/kg,

ce qui représente une augmentation de 8 % (30 cents) par rapport à la moyenne quinquennale.

À l'horizon 2025, les conditions du marché pourraient changer rapidement. La Banque du Canada prévoit que « la croissance du PIB devrait se poursuivre à un rythme avoisinant 2 % au cours de la première moitié de 2025, avant d'augmenter légèrement pour atteindre environ 2 ½ % dans la deuxième moitié. Cette accélération devrait être due en grande partie à l'augmentation des dépenses de consommation et des investissements des entreprises, soutenue par les baisses de taux d'intérêt. Durant le reste de la période de projection, la croissance du PIB devrait rester autour de 2 ¼ %. » De plus, la Banque du Canada prévoit que l'inflation mesurée par l'IPC devrait se maintenir proche de la cible de 2 % en 2025.

Enfin, en ce qui concerne la croissance démographique, bien qu'elle ait été rapide en 2024, les niveaux d'immigration planifiés pour 2025-2027 annoncés en octobre dernier laissent entendre que la croissance de la population diminuera en 2025 et en 2026.

Cordialement,



Mark Woods  
Président

### Membres :

Mark Woods, président

Beata Kunze, Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair

Jan Rus, Les Producteurs de poulet du Canada

Christian Trottier, Fédération canadienne des couvoirs

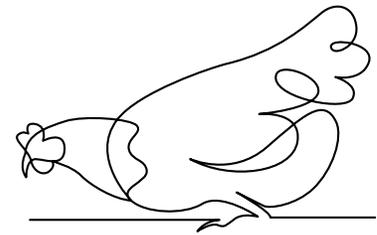
Nik Zylstra,

Association canadienne des surtransformateurs de volailles

Nicolas Paillat, Transformateurs de volailles et d'œufs du Canada

Geneviève Rodrigue, Agriculture et Agroalimentaire Canada

Sarah Pak, Affaires mondiales Canada



## Comité des finances

Le comité des finances des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) s'est réuni périodiquement durant l'année pour examiner la situation financière de l'organisme. Le comité est heureux d'annoncer que la situation financière de l'office national demeure solide.

En 2024, les recettes ont été de 2,5 millions de dollars, tandis que les dépenses ont totalisé 2,9 millions, ce qui a entraîné un déficit de 350 742 \$.

Les choses sont retournées à la normale après la COVID-19. Ce retour bienvenu suscite toutefois une augmentation plus élevée que prévu du coût des jetons de présence, des frais d'organisation des réunions pendant l'année et des frais de déplacement pour assister à ces réunions. L'inflation a aussi augmenté, ce qui contribue à la hausse des coûts d'hébergement, de déplacement, de traduction et d'interprétation.



**Mark Woods**  
Président

La redevance nationale est passée à 0,0034, et la réserve des POIC devrait être établie dans une fourchette de 50 % des dépenses. Les recettes devraient augmenter en 2025 en réponse à la croissance du marché du poulet, et donc à l'augmentation de la production nationale d'œufs d'incubation de poulet à chair et des redevances totales perçues.

En réaction aux pressions inflationnistes accrues, le comité continue d'examiner les politiques financières des POIC et recommande des changements au besoin.

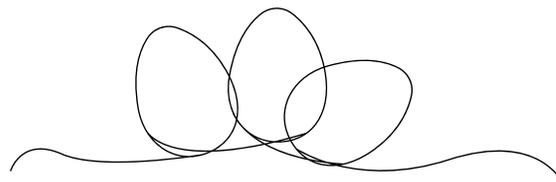
Cordialement,



Mark Woods  
Président

### Membres :

Mark Woods, président  
Kevin Tiemstra, Alberta  
Mike Wurtz, Saskatchewan  
Murray Klassen, Manitoba  
Christian Trottier, représentant de la FCC



## Comité de la recherche

La recherche est restée une priorité pour les POIC en 2024. Compte tenu des répercussions continues de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) au Canada et dans le monde, la recherche sur les facteurs de risque et les mesures de contrôle de l'IAHP a été la priorité absolue du comité.

L'utilisation d'antimicrobiens et la résistance aux antimicrobiens sont des aspects essentiels de l'approche « Une seule santé ». Nous sommes fiers de continuer de soutenir l'étude suivante sur le remplacement des antibiotiques :

*Des peptides antimicrobiens contre Salmonella Enteritidis pour les producteurs d'œufs d'incubation*, menée par Amphorax en Colombie-Britannique.

La salubrité des aliments continue d'être importante pour le secteur et pour l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, en particulier les facteurs de risque d'infection et les moyens d'atténuer les risques pour la salubrité des aliments, comme la mise au point de vaccins autogènes contre *Salmonella* axés sur les sérovars les plus répandus. Les POIC ont continué d'appuyer l'étude suivante sur la salubrité des aliments :

*Contribution des facteurs de gestion à l'évolution de la diversité génétique de Salmonella spp. et à la présence de Salmonella Enteritidis*, dirigée par la professeure Marie-Lou Gaucher dans le cadre du partenariat des POIC avec le Centre de recherche en infectiologie porcine et avicole, ou CRIPA. Cette étude se poursuivra en 2025.

Les POIC s'engagent à assurer un niveau élevé de bien-être des animaux, ce qui comprend le soutien continu de la recherche sur les moyens

de gérer l'ammoniac à la ferme. Les POIC ont continué d'appuyer les études suivantes sur l'ammoniac en 2024 :

*Mesure des concentrations d'ammoniac*, dirigée par le professeur Van Heyst de l'Université de Guelph.

*Incidences des concentrations d'ammoniac et de poussière sur la santé et le bien-être des travailleuses et travailleurs et des animaux dans la production d'œufs d'incubation du Canada*, dirigée par les professeures Duchaine et Gaucher de l'Université Laval et de l'Université de Montréal, respectivement.

*Surveillance du NH<sub>3</sub> et des réactions chimiques menant à sa formation dans les fermes d'œufs d'incubation de poulet à chair*, dirigée par le professeur Ran Zhao de l'Université de l'Alberta. Le professeur Zhao collabore avec la professeure Jennifer Murphy de l'Université de Toronto.

Nous avons également eu l'occasion de discuter de la recherche sur l'alimentation de précision des reproducteurs mâles de poulets à chair. Ce type de recherche a le potentiel de combler d'importantes lacunes liées à l'alimentation des reproducteurs mâles et à l'application de l'alimentation de précision dans un contexte commercial.

L'année 2024 a été marquée par une réalisation importante pour la recherche avicole canadienne avec l'annonce d'un financement de 5 155 608 \$ d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) au Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) pour la mise en œuvre de la quatrième Grappe de la science avicole. L'engagement financier d'AAC s'inscrit dans



**Beata Kunze**  
Présidente



le volet Grappes du programme Agri-science, une initiative du Partenariat canadien pour une agriculture durable. En plus de travailler sur la Grappe IV, les POIC ont activement collaboré en 2024 avec le conseil d'administration élargi du CRAC pour réviser la Stratégie nationale de recherche avicole et le plan stratégique du CRAC. Jeff Notenbomer est le représentant des POIC au conseil d'administration du CRAC et le vice-président du CRAC.

Cette année, le comité de la recherche a aussi commencé à s'intéresser au comité de l'industrie pour l'agriculture scientifique de la Poultry Science Association. Ce comité est chargé d'organiser des symposiums sur des sujets importants pour l'industrie, d'accroître la mobilisation et de reconnaître les personnes exceptionnelles au sein de l'industrie.

Nous avons examiné les priorités nationales de recherche des POIC et suggéré des révisions au conseil d'administration. Cet examen annuel se fait en consultation avec les offices provinciaux et porte sur les enjeux prioritaires pour le secteur et sur les études pratiques dont les résultats peuvent servir aux producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair. La liste suivante guide nos activités de recherche au sein des POIC et du CRAC.

Cordialement,



Beata Kunze  
Présidente

### **Membres :**

Beata Kunze, présidente, Colombie-Britannique  
Dennis Wickersham, Alberta  
Dave Janzen, Saskatchewan  
Henry Heppner, Manitoba  
Tim Hutten, Ontario  
Clément Allard, Québec



## Priorités de recherche – 2025

**Le Comité de la recherche des POIC considère que l'Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) – facteurs de risque et moyens efficaces d'aborder l'IAHP : traitement, prévention et vaccination – est de question prioritaire.**

### 1. Recherche axée sur la production

- a. Méthodes pour améliorer la fécondité et le nombre de poussins vendables
  - Différences de fécondité et incubation payée
  - Quand est-il le plus utile d'introduire des coqs?
  - Recherche sur des techniques nouvelles et émergentes pour évaluer la fécondité à la ferme en temps réel
  - Fécondité en fin de cycle
  - Fécondité avant l'incubation
  - Transformation des œufs d'incubation au poulailler et utilisation de caméras pour détecter les fuites et les défauts

### 2. Bien-être des reproducteurs

- a. Contrôle de l'ammoniac
  - Élaboration de méthodes plus précises pour mesurer l'ammoniac à la ferme, et validation de l'équipement de mesure de l'ammoniac déjà en place (comme les indicateurs d'ammoniac dont se servent les vérificateurs);
  - Détermination de niveaux d'ammoniac de référence à la ferme et, lorsqu'une méthode systématique aura été établie, compilation par les POIC de données nationales pour éclairer les décisions à venir;
  - Valeurs de référence pour validation (comme celles mentionnées dans le code ou celles qui seront déterminées d'après les niveaux de référence à la ferme), y compris l'étude des incidences de différentes concentrations d'ammoniac sur la santé et le bien-être des oiseaux et

des humains afin de déterminer un ou des niveaux d'ammoniac appropriés à inclure dans le Programme de soins aux animaux comme seuils maximaux, selon le climat et la température;

- Méthodes rentables de contrôle de l'ammoniac.
- Ajouter la recherche sur la réduction de la « litière durcie » dans les poulaillers à reproducteurs de poulet à chair
  1. Additifs à moulée
  2. Meilleures pratiques de gestion pour la ventilation, etc.
- b. Les stratégies pour alimenter les reproducteurs
  - Contrôle de l'alimentation
- c. Densité
- d. Euthanasie
  - Méthodes pour les oiseaux > 3kg, y compris l'étourdissement par pression atmosphérique basse (LAPS)
    - La méthode LAPS est-elle pratique pour l'exécution à la ferme?
  - Façon efficace et rapide d'euthanasier des troupeaux de reproducteurs en situation d'urgence
- e. Agressivité
  - Énergie de la moulée et agressivité des mâles
  - Recherche établissant un lien entre certains traits génétiques et l'agression
- f. Mortalité précoce des reproductrices (*E. coli*, staphylocoques)
  - *E. coli* et les staphylocoques ont plus de chances d'être associés à la mortalité qui suit la période de pointe
- g. Altérations physiques
  - Taille des orteils, époinçage du bec : méthodes idéales et moment de l'intervention
  - Pratiques de gestion concrètes et peu coûteuses pouvant éliminer les altérations physiques



- h. Transport des poussins nouvellement éclos
  - Durée pendant laquelle la subsistance des poussins nouvellement éclos est assurée par le sac vitellin
  - Efficacité des produits d'hydratation/d'éléments nutritifs utilisés avant et durant le trajet
- i. Effets des programmes de vaccination sur le bien-être des reproducteurs
  - Situation actuelle
  - Seuils maximaux – quelle est la limite à ne pas dépasser?

### 3. Recherche environnementale

- a. Élimination/valorisation des mortalités
  - En fin de cycle
  - Dépeuplement massif
- b. Effets du contrôle de la température sur la manipulation et la conservation des œufs, et véhicules de transport des œufs, y compris la transpiration des œufs et les liens avec le pourrissement après que les œufs sortent de la ferme.
- c. Effets de l'éclairage sur la production, la fécondité et la santé des reproducteurs de poulets à chair
  - Éclairage DEL à long terme
  - Intensité, spectre et température de couleur (K) de la lumière
- d. Impact environnemental et effets des changements climatiques en lien avec la production d'œufs d'incubation de poulets à chair

### 4. Santé et maladies de la volaille

- a. Hépatite à corps d'inclusion (HCI) – vaccination des reproducteurs et rétention des anticorps
- b. Effet divers de la bronchite sur la production et la fécondité des reproductrices

- c. Syndrome du poussin blanc
- d. Programmes de vaccination plus efficaces
- e. Effet des probiotiques
- f. *Mycoplasma synoviae*
- g. Moyens efficaces de traiter l'IAHP : vaccination, traitement, prévention, etc.

### 5. Solutions de remplacement des antimicrobiens

### 6. Contrôle des agents pathogènes d'origine alimentaire/SE

- a. Contrôle de la vaccination contre *Salmonella* (méthodes et efficacité)
  - Nouvelles vaccinations contre *Salmonella* ou supplémentation d'adjuvants pour améliorer l'efficacité des vaccins
- b. Sources d'infection
  - Qu'est-ce qui est transféré au poussin? Comment l'incubation des œufs affecte-t-elle les cellules de *Salmonella*?
- c. Différences possibles des poulaillers, quel type de construction, matériaux, isolation, volume d'air, angle par rapport au soleil (rayonnement infrarouge)
- d. Prévalence
- e. Densité de peuplement
- f. Contrôle de *Campylobacter jejuni*
- g. Stratégies à la ferme pour réduire et prévenir *Salmonella* pendant que les oiseaux sont en production
  - Réduire/prévenir *Salmonella* grâce à l'exclusion compétitive (probiotiques et espèces bactériennes antagonistes pour contrôler les agents pathogènes d'origine alimentaire)



## Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

### Suppléants



*Rangée d'en avant,  
de gauche à droite :*  
Dennis Wickersham,  
Alberta;

David Janzen,  
Saskatchewan;  
Henry Heppner,  
Manitoba.

*Rangée d'en arrière,  
de gauche à droite :*  
Clément Allard,  
Quebec;

Beata Kunze,  
Colombie-Britannique;  
Tim Hutten, Ontario

*Absent :* Ernie Silveri,  
Fédération canadienne  
des couvoirs;  
Gordon Hastie,  
Fédération canadienne  
des couvoirs

### Gérants provinciaux



*Rangée d'en avant,  
de gauche à droite :*  
Marie-Ève Bourdeau, Québec,  
Michelle Alting-Mees,  
Saskatchewan

*Rangée d'en arrière,  
de gauche à droite :*  
Bill Van Heeswyk, Ontario;  
Bob Smook, Alberta

*Absent :* Stephanie Nelson,  
Colombie-Britannique,  
Wayne Hiltz, Manitoba



# Gagnants du concours de dessin des POIC

Le thème du concours pour 2024 devait refléter le defile de Noël des oeufs d'incubation!



**Addison DeJong**

Colombie-Britannique

Gagnante de la catégorie des 12 à 14 ans

Grande gagnante pour 2024



**Eva Denbok**

Colombie-Britannique

Gagnante de la catégorie des 2 à 4 ans



**Kase Vandervelde**

Alberta

Gagnant de la catégorie des 5 à 7 ans



**Ivy Janzen**

Colombie-Britannique

Gagnante de la catégorie des 8 à 11 ans



# Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

## Participation des POIC à des organismes et groupe de travail :

### Directeur de la FPA La Fédération canadienne de l'agriculture

Gyslain Loyer depuis 2016

### Directeur du Conseil de recherche avicoles du Canada

Jeff Notenbomer depuis 2019

### Directeur du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage

Calvin Breukelman depuis 2021

### Représentant au Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage /

#### Mise à jour du Code sur la volaille

Calvin Breukelman depuis 2023

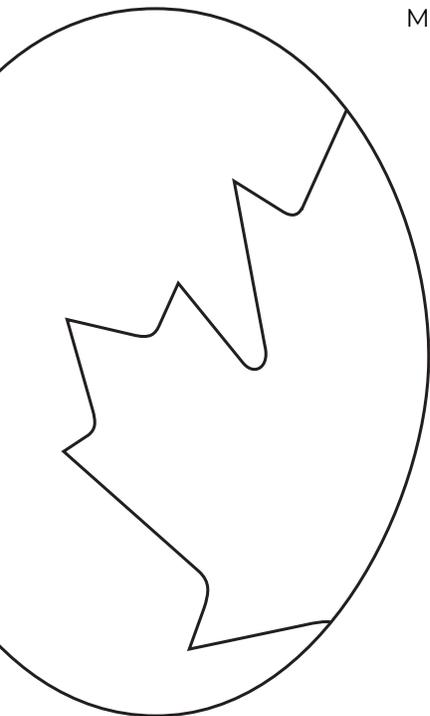
Mark Woods depuis 2024

### Représentant au groupe de travail mixte gouvernement-industrie pour la lutte contre Salmonella et Campylobacter chez les volailles

Mike Wurtz depuis 2021

### Groupe de discussion de catégorie III des PPC

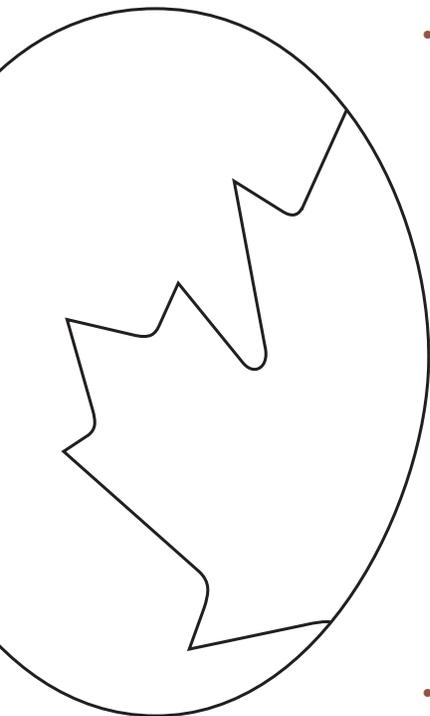
Mark Woods depuis 2024



# Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

## En 2024, les permanents des POIC ont participé aux comités et organismes suivants :

- Alliance sur le carbone d'origine agricole
- Coalition budgétaire agricole et alimentaire
- Santé animale Canada
  - Comité de planification du forum de Santé animale Canada
- Table sur les protéines animales
- Atelier sur les mesures frontalières
- Temple canadien de la renommée agricole
- Système canadien de surveillance de la santé animale (SCSSA)
  - Réseau UAM/RAM
  - Réseau du secteur de la volaille
    - Groupe des leaders
      - Centre canadien pour l'intégrité des aliments
      - Conseil de recherches avicoles du Canada
      - Coalition canadienne de la filière alimentaire pour la salubrité des aliments
        - Centre national des opérations d'urgence (CNOU) de l'ACIA
          - Groupe de travail sur la destruction de l'ACIA
          - Groupe de travail sur les politiques de l'ACIA
          - Groupe de travail sur l'indemnisation de l'ACIA
          - Groupe de travail sur la vaccination de l'IAHP
        - Comité technique des opérations avicoles (CTOA) des TVOC
        - Comité consultatif industrie-gouvernement (CCIG)
        - Groupe de discussion de catégorie III des PPC
        - Groupe de travail mixte gouvernement-industrie pour la lutte contre *Salmonella* et *Campylobacter* chez les volailles
        - Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE)
        - Conseil de l'industrie avicole – membre associé
        - Comité technique du GO-5 sur le commerce
        - Comité des communications du GO-5
    - International Poultry Council (IPC) groupe de travail sur la santé et le bien-être des animaux
  - International Poultry Council (IPC) groupe de travail sur le commerce
  - Organisation mondiale des agriculteurs – groupe de travail sur l'élevage



## Permanents des POIC



*Rangée d'en avant, de gauche à droite :*

Mark Calderaro, conseiller aux communications et relations gouvernementales;  
Teddy Markey, directeur exécutif; Victoria Sikur, agente du bien-être des animaux

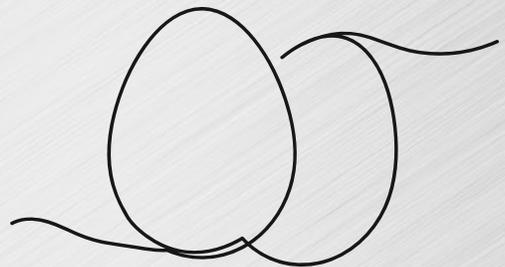
*Rangée d'en arrière, de gauche à droite :*

Nicole Duval, administratrice de bureau; Garen Afarian, économiste principal  
et conseiller commercial; Amanda Pufall, agente de la santé et du bien-être des animaux;  
Danielle Belair, directrice des finances

## Représentant du GO-5 auprès de l'OMC



Charles Akande



**ÉTATS FINANCIERS**  
**De**  
**LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA**  
**Pour l'exercice clos le**  
**31 DÉCEMBRE 2024**

**Welch LLP<sup>®</sup>**

Membre indépendant de BKR International



LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

INDEX AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2024

	<u>Page</u>
<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	1 et 2
<b>ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE</b>	3
<b>ÉTAT DES RÉSULTATS</b>	4
<b>ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET</b>	5
<b>ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE</b>	6
<b>NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS</b>	7 - 11

Welch LLP®

Membre indépendant de BKR International



**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Au Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Gouvernement du Canada, Conseil des produits agricoles du Canada et aux membres de Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada,

*Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (« l'Organisation ») qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisation au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*" du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la l'Organisation.



## *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploration et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la l'Organisation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations de événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Welch LLP*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Ontario  
Le 21 février 2025.

Welch LLP®



LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b><u>ACTIF</u></b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	376 910 \$	677 449 \$
Placements à court terme - note 4	1 765 855	1 765 855
Débiteurs - note 5	430 157	509 150
Charges payées d'avance	<u>56 492</u>	<u>78 830</u>
	2 629 414	3 031 284
<b>IMMOBILISATIONS - note 6</b>	<u>724 461</u>	<u>708 097</u>
	<u>3 353 875 \$</u>	<u>3 739 381 \$</u>
<b><u>PASSIF ET ACTIF NET</u></b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer	44 017 \$	92 337 \$
Sommes à remettre à l'état	<u>55 431</u>	<u>42 967</u>
	<u>99 448</u>	<u>135 304</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Grevé d'affectations d'origine interne - note 7	1 519 403	1 434 997
Non grevé d'affectations	<u>1 735 024</u>	<u>2 169 080</u>
	<u>3 254 427</u>	<u>3 604 077</u>
	<u>3 353 875 \$</u>	<u>3 739 381 \$</u>

Signé au nom du Conseil:



Brian Bilkes, Président



Gyslain Loyer, Vice-Président

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP®



LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>REVENUS</b>		
Redevances	2 498 122 \$	2 388 308 \$
Intérêts	<u>80 690</u>	<u>94 981</u>
	<u>2 578 812</u>	<u>2 483 289</u>
<b>DÉPENSES</b>		
Amortissement	26 384	22 715
Frais d'occupation	25 128	69 790
Honoraires des administrateurs et frais de déplacement des participants	769 633	841 033
Réunions	200 469	98 009
Cotisations	83 389	73 649
Frais d'administration et de bureau	117 307	171 929
Honoraires professionnels	287 052	233 725
Recherche	144 166	194 833
Salaires, avantages sociaux et déplacements	1 011 907	1 005 603
Frais de commerce et de plaidoyer	177 896	184 180
Traduction et interprétation	<u>86 223</u>	<u>157 584</u>
	<u>2 929 554</u>	<u>3 053 050</u>
<b>DÉPENSES NETTES AVANT AUTRES REVENUS</b>	(350 742)	(569 761)
<b>AUTRES REVENUS</b>		
Dommages et intérêts	<u>1 092</u>	<u>-</u>
<b>DÉPENSES NETTES</b>	<u>(349 650) \$</u>	<u>(569 761) \$</u>

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP®



LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024			2023
	Grevé d'affectations d'origine interne	Non grevé d'affectations	Total	Total
<b>SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	1 434 997 \$	2 169 080 \$	3 604 077 \$	4 173 838 \$
<b>DÉPENSES NETTES</b>	-	(349 650)	(349 650)	(569 761)
<b>GREVÉ D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE - note 7</b>	<u>84 406</u>	<u>(84 406)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>1 519 403 \$</u>	<u>1 735 024 \$</u>	<u>3 254 427 \$</u>	<u>3 604 077 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP®



LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE UTILISÉS PAR LES :</b>		
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Dépenses nettes	(349 650) \$	(569 761) \$
Ajustement pour l'amortissement	<u>26 384</u>	<u>22 715</u>
	(323 266)	(547 046)
Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement:		
Débiteurs	78 993	28 132
Charges payées d'avance	22 338	(11 098)
Créditeurs et charges à payer	(48 320)	(31 177)
Sommes à remettre à l'État	<u>12 464</u>	<u>(12 383)</u>
	<u>(257 791)</u>	<u>(573 572)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations	(42 748)	-
Acquisition de placements	(1 765 855)	(1 765 855)
Produit de disposition des placements	<u>1 765 855</u>	<u>2 515 855</u>
	<u>(42 748)</u>	<u>750 000</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE</b>	(300 539)	176 428
<b>TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>677 449</u>	<u>501 021</u>
<b>TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>376 910</u> \$	<u>677 449</u> \$

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP®



# LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

### 1. RAISON D'ÊTRE DE L'ÉTABLISSEMENT

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (« l'Organisation ») fut constituée en personne morale conformément à la Loi sur les offices des produits agricoles.

La mission de l'Organisation est: « En collaboration avec nos partenaires et producteurs, les POIC assurent un approvisionnement fiable en œufs d'incubation de poulets à chair de qualité aux couvoirs canadiens. »

L'Organisation est un organisme sans but lucratif en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, elle est exonérée de l'impôt sur le revenu.

### 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### *Méthodes comptables*

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### *Constatation des revenus*

L'Organisation reçoit des redevances selon le nombre d'œufs d'incubation commercialisés au cours d'échanges intra-provinciaux, inter-provinciaux et d'exportation. Les redevances sont constatées comme produit dans la période où elles sont gagnées.

Les dommages-intérêts sont évalués sur la production d'œufs d'incubation de poulet à chair sur les montants alloués, conformément à l'Accord concernant les dommages-intérêts, et sont comptabilisés une fois approuvés par le Conseil d'administration.

Les produits d'intérêts sont non grevés d'affectation et sont comptabilisés dans les résultats au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

#### *Instruments financiers*

L'Organisation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à leur juste valeur et les évalue ensuite au coût ou au coût amorti, à l'exception de l'encaisse et des investissements qui sont évalués à leur juste valeur à la date des états financiers.

#### *Investissement dans des biens en co-propriété*

L'Organisation comptabilise ses investissements dans des biens en co-propriété en utilisant la méthode de consolidation par intégration proportionnelle. Selon cette méthode, la part de l'Organisation des actifs, passifs, revenus, dépenses et flux de trésorerie des biens en co-propriété est inscrite dans ces états financiers.

#### *Immobilisations et amortissement afférent*

Les immobilisations sont inscrites au coût et par la suite amorties, en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire, en fonction de leur durées de vie utile estimées comme suit:

Bâtiment	40 ans
Mobilier de bureau et matériel	5 ans
Matériel électronique	3 ans

Welch LLP®



2. **SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES** - suite

**Utilisation d'estimations**

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont un effet sur les montants comptabilisés pour les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et sur la divulgation des actifs et passifs éventuels en date des états financiers ainsi que sur les montants comptabilisés pour les revenus et les dépenses de l'exercice.

La direction fait des estimations comptables lorsqu'elle détermine la valeur de réalisation nette des débiteurs, la durée de vie utile des immobilisations et la charge d'amortissement afférente ainsi que les frais courus significatifs. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

3. **INSTRUMENTS FINANCIERS**

L'Organisation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse qui suit donne un aperçu des concentrations de risques auxquels l'Organisation peut être soumise au 31 décembre 2024.

*Risque de crédit*

Le risque de crédit découle de la possibilité que des parties puissent manquer à leurs obligations financières. L'exposition au risque de crédit maximal de l'Organisation est la somme de la valeur comptable de son encaisse, de ses placements à court terme et de ses débiteurs.

L'encaisse et les placements à court terme de l'Organisation sont déposés auprès d'une banque à charte canadienne et donc, la direction estime que le risque rattaché à ces instruments est minime.

L'Organisation gère le risque de crédit en révisant la recouvrabilité de ses débiteurs à chaque mois et en faisant des suivis diligents des montants en souffrance. La direction juge que tous les débiteurs à la fin de l'exercice sont récupérables et n'a pas jugé nécessaire d'inscrire une provision pour mauvaise créance.

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisation ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance. L'Organisation rencontre ses exigences de liquidité en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie, en anticipant ses activités d'investissement et de financement et en conservant des actifs pouvant être liquidés facilement pour répondre à ses obligations.



# LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

### 3. INSTRUMENTS FINANCIERS - suite

#### *Risque de marché*

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés. Le risque de marché comprend le risque de taux de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

#### i) *Risque de change*

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent par rapport au dollar canadien en raison de facteurs liés aux taux de change des devises étrangères.

Presque toutes les transactions de l'Organisation sont en dollars canadiens et, par conséquent, l'Organisation n'est pas sujette à un risque de change important.

#### ii) *Risque du taux d'intérêt*

Le risque du taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêts du marché.

L'Organisation est sujette au risque du taux d'intérêt en raison de ses placements à court terme. Les placements à court terme de l'Organisation comprennent des montants déposés auprès d'institutions financières qui portent intérêts aux taux du marché.

#### iii) *Risque de prix autre*

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les prix du marché (autres que ceux qui surviennent des risque des taux de change ou des taux d'intérêts), que ces changements soit causés par des facteurs spécifiques à l'instrument individuel ou à son émetteur ou bien encore à des facteurs affectant tous les instruments similaires sur le marché.

L'Organisation n'est pas sujette au risque de prix autre.

#### *Changement dans l'analyse des risques*

Il n'y a pas eu de changements importants dans les niveaux d'exposition aux risques de l'Organisation depuis l'exercice précédent.

### 4. PLACEMENTS À COURT TERME

Les placements à court terme sont comme suit:

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Certificats de placement garanti, portant intérêt au taux de 2,75% à 4,25% et venant à échéance en 2025 (2023 - taux entre 2,50% à 5,00%, venant à échéance en 2024).	<u>1 765 855</u> \$	<u>1 765 855</u> \$

Des intérêts de \$36,699 (2023 - \$29,441) ont été comptabilisés et inclus dans les comptes débiteurs.

L'Organisation limite ses placements à ce qui est permis selon la Loi sur les offices des produits agricoles ("la Loi"). Ces limites imposent à l'Organisation de n'investir que les fonds en sa possession ou sous son contrôle qui ne sont pas immédiatement nécessaires à son fonctionnement. De plus, la Loi exige que les placements soient dans des titres du Gouvernement du Canada ou garantis par le Gouvernement du Canada.



## LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024**

#### 5. DÉBITEURS

Les débiteurs sont composés de:

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Redevances	329 688 \$	353 383 \$
Dommages-intérêts	-	55 329
Intérêts	36 699	29 441
Autres	<u>63 770</u>	<u>70 997</u>
	<u>430 157 \$</u>	<u>509 150 \$</u>

#### 6. IMMOBILISATIONS

L'Organisation est copropriétaire avec les Producteurs d'œufs du Canada et la Fédération canadienne de l'agriculture, d'une propriété située au 21, rue Florence, Ottawa, Ontario, qui abrite le bureau de l'Organisation. L'Organisation détient un intérêt de 10 % dans cette propriété.

Les immobilisations de l'Organisation, y compris sa part proportionnelle du coût et de l'amortissement cumulé afférente du terrain et du bâtiment, sont composés de:

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Terrain	74 528 \$	-	74 528 \$	-
Bâtiment	937 948	291 443	900 341	266 948
Mobilier de bureau et matériel	33 477	33 477	33 477	33 301
Matériel électronique	<u>61 545</u>	<u>58 117</u>	<u>56 404</u>	<u>56 404</u>
	1 107 498	<u>383 037 \$</u>	1 064 750	<u>356 653 \$</u>
Moins l'amortissement cumulé	<u>383 037</u>		<u>356 653</u>	
Valeur comptable nette	<u>724 461 \$</u>		<u>708 097 \$</u>	

#### 7. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Le Conseil d'administration a grevé d'affectations d'origine interne des actifs nets pour:

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Immobilisations	785 236 \$	764 435 \$
Indemnités éventuelles	302 939	239 334
Recherche	<u>431 228</u>	<u>431 228</u>
	<u>1 519 403 \$</u>	<u>1 434 997 \$</u>

Les affectations d'origine interne pour les immobilisations comprennent les réserves de trésorerie détenues par la société de gestion immobilière pour faciliter les projets d'entretien et à long terme du 21, rue Florence. Au cours de l'exercice, 63 605 \$ a été affecté au fonds pour indemnités éventuelles en fonction des estimations révisées par la direction.



8. **ENTENTE DE PARTAGE DES COÛTS**

L'Organisation partage des bureaux et certains coûts liés aux employés avec les Producteurs d'œufs du Canada et la Fédération canadienne de l'agriculture. Chaque organisation assume sa part proportionnelle de ces coûts.

9. **ENGAGEMENTS**

L'Organisation a signé des engagements de financement pour les années à venir, comme suit :

2025	259 331 \$
2026	145 000
2027	115 000
2028	115 000



**Les Producteurs d'œufs d'incubation  
du Canada**

21, rue Florence, Ottawa (Ontario) K2P 0W6

Tél : (613) 800-2315

Courriel : [info@chep-poic.ca](mailto:info@chep-poic.ca)

Site Web : <http://www.chep-poic.ca>

